



# APPEL À CANDIDATURES

RÉSIDENCE D'ARCHITECTURE À GOURIN / BRETAGNE

**MAeB**  
Maison de l'Architecture  
et des espaces en Bretagne

*L'appel à candidature est ouvert aux architectes et diplômé.e.s d'État en architecture, accompagné.e.s d'un.e autre professionnel.le (artiste, sociologue, géographe...)*

**Date limite d'envoi le 13 septembre à 17H 19 septembre à 12h.**



# LA MAEB

*La Maison de l'Architecture et des Espaces en Bretagne, créée à Rennes en 1992, mène depuis bientôt 30 ans des actions de sensibilisation aux pratiques architecturales par la diffusion et l'accompagnement de projets sur l'ensemble du territoire breton.*

*Ancrée dans une approche contemporaine, elle s'interroge et se confronte aux enjeux actuels, qu'ils touchent notre environnement ou nos organisations : qualité d'usages, limites de nos ressources, conditions de notre cadre de vie...*

*La MAeB, par ses actions, quelles convoquent le sensible, l'émotion ou le pragmatisme, propose de questionner, se questionner et agir !*

*Association loi 1901 à but non-lucratif, elle fait partie d'un réseau national qui réunit 32 maisons de l'architecture. Grâce à ces nombreux et précieux bénévoles, elle collabore régulièrement avec des structures culturelles et des institutions pour oeuvrer collectivement.*

## MAISON DE TRANSMISSION ET D'ÉCHANGES

### **Comprendre, éveiller et partager notre culture de l'architecture**

La MAeB rassemble un réseau varié de professionnels qui accompagnent les acteurs bretons à mettre en lumière la diversité des approches en matière d'architecture, de territoires, de paysages, de bâti, de design et d'art.

Engagée sur son territoire breton, elle valorise les initiatives locales à travers une programmation culturelle riche et variée :

- Expositions et conférences
- Ateliers et visites
- Cafés d'architecture
- Projections de films liés à l'architecture et aux espaces
- Festivals
- Prix de l'architecture
- Initiatives de sensibilisation du jeune public

Il existe autant de diversité d'approches que de singularité de regards pour sensibiliser le grand public aux enjeux liés à l'architecture et à l'urbanisme.

# PROJET DE RÉSIDENCE

La résidence d'architecture est un projet culturel créant les conditions d'une rencontre entre un.e architecte mandataire accompagné.e d'un.e ou plusieurs autres professionnel.les, et des populations, des élu.es, habitant.es, acteurs et actrices locaux, sur un territoire et dans un contexte donné.

La résidence d'architecture a pour vocation de contribuer à ouvrir le regard des habitants et des acteurs locaux sur l'identité des villes et des territoires.

Elle doit également susciter le débat sur la production architecturale, les usages et les modes de vie ainsi que sur les liens entre l'habitat et l'environnement local, qu'il soit urbain, naturel ou agricole.

Avec l'appui de la Maison de l'architecture qui mobilise son propre réseau autour du projet, les résident.es associent à la démarche les populations, les élu.es, les acteurs locaux et plus largement l'ensemble des habitants.

Il s'agit de créer des liens, des synergies. Il ne s'agit pas de concevoir un projet, mais plutôt de produire une pensée, un récit, et de les partager avec celles et ceux qui vivent dans le territoire d'accueil.

## LES PARTENAIRES

- Le conseil régional de l'Ordre des architectes de Bretagne
- La DRAC Bretagne
- La commune de Gourin
- Roi Morvan Communauté

## DÉROULEMENT DE LA RÉSIDENCE

La résidence repose sur la pleine disponibilité des résidents pendant 6 semaines in situ. Les résidents doivent également se rendre disponibles pour plusieurs réunions préparatoires et un temps de restitution, à la MAeB et/ou à Gourin.

Une convention spécifiant les engagements respectifs de l'architecte mandataire avec la MAeB est signée avant le début de la résidence.

## VALORISATION

Pendant la résidence, le binôme sélectionné s'engage à réaliser :

- Des événements collectifs à destination des habitants (visites, débats, conférences, projections de références, ateliers pédagogiques avec les scolaires)
- Une restitution de leur travail de résidence valorisée par la MAeB (bd, jeux, cartes, performances, vidéo...)
- Des supports de communication sur mesure (flyers, affiches...)

Afin de permettre à tous de suivre le déroulement des résidences, chaque binôme créera et alimentera un espace (site/blog/livret/page réseaux sociaux...) dédié à la résidence.



## GOURIN <sup>(56)</sup>, COMMUNE D'ACCUEIL

Sur le flanc sud de la chaîne des Montagnes Noires, au point culminant du département, se situe la ville de Gourin.

Par sa singularité géographique, enserrée entre deux cours d'eau, l'Inam et le ruisseau du moulin, le centre bourg s'est densifié puis diffusé le long d'un réseau de voiries départementales.

Inscrite dans la communauté de communes du Roi Morvan, Gourin s'ancre sur une histoire riche d'un métissage culturel suite à d'importantes migrations d'habitants vers les Etats-Unis.

Cette richesse culturelle se perpétue aujourd'hui à travers plusieurs événements emblématiques tels que la Fête de la crêpe ou encore le championnat des sonneurs.

En progression démographique, la commune est aujourd'hui engagée dans une dynamique de revitalisation de son coeur de bourg.

## THÉMATIQUE DE LA RÉSIDENTENCE

### **Vivre la périphérie**

Le terme de périphérie peut renvoyer aux grandes agglomérations, mais résonne particulièrement dans le contexte de Gourin.

Vivre à Gourin, c'est vivre dans une centralité tout en étant en périphérie des différents pôles urbains bretons, c'est aussi habiter au sein ou en lisière du centre-bourg. À l'heure du ZAN, zéro artificialisation nette, les lisières tendent à devenir des espaces à enjeux entre limites et connexions.

### **Comment vivent ces franges périphériques ? Quels nouveaux imaginaires peuvent alors y émerger ?**

La résidence mobilisera élus, habitants, acteurs locaux pour, ensemble, imaginer les devenirs possibles d'une régénération architecturale, urbaine et paysagère. Les résidents prévoiront des temps d'échange adaptés en s'appuyant sur les ressources locales.

# CRITÈRES DE SÉLECTION

La résidence d'architecture offre aux professionnels une occasion de réflexion, d'expérimentation et de création (de démarches culturelles, d'outils, d'actions pédagogiques). Cet appel à candidature s'adresse à des architectes désireux de transmettre un regard, de soulever des questionnements et évoquer des possibles.

Seront accueillis en résidence un architecte mandataire accompagné d'un ou plusieurs autre(s) professionnel(s).

Les conditions de sélection :

- 1 binôme de 2 personnes
- 1 personne titulaire du diplôme d'architecte mandataire

Le binôme devra démontrer des compétences complémentaires ou s'associer avec des professionnels ayant les profils suivants : urbanisme, paysage, démarches artistiques, approches participatives et forte sensibilité écologique (liste non exhaustive).

***Les candidatures incluant plus de deux personnes seront refusées.***

# CALENDRIER ET CONDITION D'ACCUEIL

La résidence d'architecture se déroulera sur 6 semaines réparties en 2 ou 3 sessions, entre octobre 2024 et janvier 2025, selon un calendrier fixé en accord avec la MAeB et la ville de Gourin.

La ville de Gourin met à disposition des résidents une permanence de travail, local en rez-de-chaussée au coeur du bourg et un lieu d'hébergement en lisière du bourg. Elle s'engage à prendre en charge les frais de restauration du midi durant les temps de présence de l'équipe sur la commune.

# INDEMNISATION DE L'ÉQUIPE

Pour mener à bien son travail de résidence, le binôme bénéficiera d'une indemnité de résidence d'un montant global de 10 000€ TTC (tous frais inclus) ainsi que d'un budget de production de 5 000€ TTC maximum pour les supports et outils de la résidence et les livrables (sous validation de la MAeB).

# MODALITÉ DE SÉLECTION

Un jury de sélection des candidats se réunira en septembre.

Il sera composé d'élus de la commune de Gourin, membres de la DRAC, membres du CROAB et membres de la MAeB.

Il sera sensible à :

- L'intérêt des candidats pour la projection et l'anticipation;
- L'expérimentation de solutions innovantes;
- La capacité des candidats à mener des démarches participatives et pédagogiques impliquant tous les publics;
- La connaissance et l'intérêt particulier des candidats pour toutes les questions touchant au développement rural, au renouvellement urbain, à l'économie locale et circulaire, à la vie en milieu rural, la sensibilisation des enjeux actuels, l'évolution des mobilités, le travail en milieu rural;
- La pertinence de la proposition d'intervention au regard des attendus de la résidence et des caractéristiques du territoire d'accueil.



L'appel à candidature est ouvert aux architectes et diplômé.e.s d'Etat en architecture, accompagnés d'un.e autre professionnel.le (artiste, sociologue, géographe...) Le dossier complet doit être envoyé à la Maison de l'Architecture et des Espaces en Bretagne :

- En version numérique uniquement (5Mo maximum ou lien de téléchargement) à [projet@architecturebretagne.fr](mailto:projet@architecturebretagne.fr)

Les documents à fournir sont :

- Une note d'intention (A4 recto verso maximum)
- Un CV pour chaque membre du binôme
- Une copie du diplôme d'architecte mandataire
- Une présentation des références du binôme ( 1 A4 recto verso maximum)
- Une photo du binôme (en haute définition avec le crédit photo)
- La fiche de candidature remplie
- Une présentation du binôme ( 10 lignes )

Le texte de présentation et la photo pourront être utilisés pour communiquer sur le projet, sur l'ensemble des supports de communication de la MAeB et de la Ville de Gourin.

---

## FICHE DE CANDIDATURE

### RESIDENCE D'ARCHITECTURE À GOURIN / BRETAGNE

#### IDENTITES

##### *Architecte mandataire*

Nom Prénom .....  
N° SIRET\* .....  
Adresse complète .....  
Téléphone .....  
Mail .....  
Site Internet .....

##### *Accompagné.e de*

Nom Prénom .....  
Profession .....  
Statut .....  
Adresse complète .....  
Téléphone .....  
Mail .....  
Site Internet .....

(\* Obligatoire pour le paiement de l'indemnisation.